

N° 158
— PRINTEMPS
2024

Fougères

● ● ● ● ● ensemble

www.fougères.fr

[f](#) Ville de Fougères - officiel



12 ZOOM

La Flamme
à Fougères le 1^{er} juin

15 ACTU

Faire ensemble
pour mieux vivre

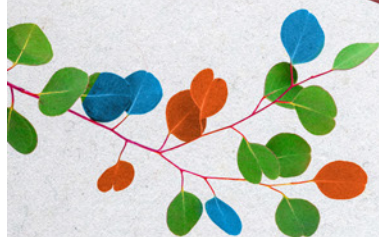
Fougères

SAMEDI 25 MAI
2024

FOUGÈRES
PARC RENÉ GALLAIS
(À CÔTÉ DU CENTRE
CULTUREL JULIETTE DROUET)



Journée Citoyenne



- ACCUEIL DÈS 9H
- REPAS PARTAGÉ OFFERT

- MATINÉE : CHANTIERS
- APRÈS-MIDI : ATELIERS FRESQUES (EAU, CLIMAT, BIODIVERSITÉ)
CAFÉ CITOYEN

EN SAVOIR
PLUS



Journée
Citoyenne

Fougères



Le château à nouveau entouré d'eau

Après un chantier d'un an, et quelques 5.000 m³ de sédiments retirés, la rivière du Nançon, affluent du Couesnon, est à nouveau visible tout autour du château de Fougères, comme elle l'était à l'origine. L'objectif est d'abord écologique : permettre aux espèces migratrices de circuler librement, traiter la question des plantes invasives et l'accumulation des sédiments. Il est aussi patrimonial puisqu'il renforce l'attractivité touristique du site. Ce plan dit de « rétablissement de la continuité écologique » découle de directives européennes et du Code de l'environnement du bassin Loire Bretagne imposant l'aménagement d'ouvrages et la réduction des différences de niveaux d'eau, pour améliorer la libre circulation des espèces cibles protégées.

Ce chantier a permis d'aménager différents secteurs autour du château : implantation d'une passe à ralentisseurs en aval du château, aménagement d'un seuil noyé à échancrures verticales, aménagement d'une passe à poissons à bassins successifs de type passe à fentes verticales pour le passage des anguilles, remise à ciel ouvert, création d'un ouvrage de répartition ... Deux miroirs d'eau ont aussi été aménagés : le premier à l'entrée du château, le second en contrebas. Cette reconquête des eaux du Nançon par les saumons, truites et anguilles sera maintenant évaluée de près, avec des comptages pour vérifier que ce qui a été réalisé porte ses fruits.

Budget global : 1,6 millions d'€ HT financés par :

- l'Etat - Plan France Relance Concours financier aux collectivités territoriales et leurs groupements · Action cœur de ville : 400 000 €
- l'Agence de l'eau Loire Bretagne : Étude BV Couesnon 83 894 € et travaux BV Couesnon : 575 864 €
- la Région Bretagne SAGE Couesnon - Volet milieux aquatiques : 93 979 €
- la Ville de Fougères (autofinancement et emprunt) : 453 000 €

Financé par



Financé par



SOMMAIRE

ÉVÈNEMENT 3

- Le château à nouveau entouré d'eau

DOSSIER 6

- Un budget pour répondre aux défis de notre époque

EN VILLE 9

- Les aides à la rénovation évoluent
- Midi du bénévolat et de l'Engagement

ZOOM 12

- La Flamme Olympique à Fougères

ACTU MAIRIE 15

- Journée Citoyenne le 25 mai
- Votre espace personnel est disponible pour le service de l'eau

SORTIR 18

- Place aux Arts 2024
- Le programme culturel du printemps
- Fougères musicales et littéraires



Cette année particulièrement, l'ensemble des collectivités locales subit un contexte national et international qui les oblige à construire leur budget avec une grande rigueur et à prendre des décisions parfois difficiles.

Pour ce qui nous concerne, nous avons adopté, lors du dernier conseil municipal, le budget de la ville dans un contexte de crises, climatique et énergétique, et sur la base d'orientations majeures découlant de notre projet municipal (*développées en détail dans le dossier de ce magazine*). Le vote du budget est un moment important et déterminant, puisqu'il trace les perspectives de la commune pour l'année en cours.

Notre objectif est clair : il nous faut répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, en réalisant des équipements structurants, afin de maintenir un bon niveau de services pour nos concitoyens et de soutenir nos associations, tout en accélérant la transition écologique et énergétique.

Les crises, énergétique, sanitaire, ont un fort impact sur les comptes de la Ville de Fougères et entraînent une augmentation :

- des dépenses d'électricité et de gaz, malgré les efforts engagés pour économiser ces énergies. En 2024, l'augmentation serait d'environ 500 000 € de plus qu'en 2022. Sans notre plan d'économie d'énergie, elle aurait été de plus d'un million d'€.
- des coûts des matériaux et des approvisionnements
- des dépenses de personnel, sans compensation de l'Etat
- des dépenses de solidarité via notre Centre communal d'action sociale
- des taux d'intérêts, multipliés par quatre.



EDITORIAL

Dans le même temps, nous avons enregistré une baisse de 30% des recettes de droits de mutation*¹ versés à la Ville de Fougères du fait de la crise immobilière.

« Le budget municipal vient répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain »

Pour autant, le programme de travaux reste important, même si nous avons fait le choix de geler ou de reporter certains projets. C'est le cas pour la rénovation du centre de loisirs ou bien la requalification de la rue de la Forêt.

Face à une telle situation, comme bon nombre de villes-centres, nous n'avons donc pas le choix, que d'augmenter cette année le taux des impôts locaux de 7%. Rappelons pour autant que, sur la base de la valeur locative moyenne*², Fougères fait partie des villes bretonnes où les impôts locaux sont les moins élevés.

Je ne peux passer sous silence l'attitude des groupes d'opposition qui disent tout et son contraire. Ils demandent toujours plus de travaux, dont la réalisation entraînerait une augmentation de la dette de la Ville, qu'ils nous reprochent par ailleurs. Ils refusent de voter cette augmentation des taux d'imposition de 7%, alors que la mise en œuvre des projets demandés entraînerait une hausse des taux de plus de 25%. Ils font preuve de mauvaise foi lorsqu'ils évoquent l'augmentation des coûts de certains projets (la maison de santé, la Coursive, la Maison des jeunes, la crèche, l'école Duguesclin) alors qu'ils les ont tous votés ainsi que les augmentations liées à l'inflation et à l'évolution des projets.

Je veux vous dire que nous sommes extrêmement attentifs à la bonne gestion de l'argent public. Nous actionnons tous les leviers possibles pour bénéficier d'aides financières ; notre situation sur ce plan, même si elle est délicate, reste tout à fait saine et nous travaillons chaque jour à optimiser le fonctionnement de nos services. J'ai pu en échanger avec certaines et certains d'entre vous lors de mes réunions dans les quartiers en mars.

Le budget municipal contribue à adapter et à moderniser Fougères aux nécessités de notre temps, à garantir la qualité des services que nous vous proposons ainsi qu'à soutenir le dynamisme de développement que nous connaissons depuis plusieurs années.

Louis Feuvrier, maire de Fougères.

*¹ - les droits de mutation, répartis au profit de l'État, du département et de la commune, correspondent à des frais que l'acheteur d'un bien immobilier doit payer lors d'une transaction immobilière.

*² - la valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété pourrait produire si elle était louée. C'est l'une des bases servant au calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, payée par le propriétaire.

Vous pouvez consulter tous les documents budgétaires municipaux ici :



Un budget pour répondre aux défis de notre époque

Le budget, voté en conseil municipal en mars, est un outil essentiel pour continuer d'aménager Fougères et de répondre aux attentes des habitants. Il permet de mettre en oeuvre les orientations du projet municipal. En voici les grandes lignes.

Côté investissements, 14,2 millions d'€ sont inscrits au budget (590 000 € de travaux en régie et 13,6 millions d'€ de travaux et de subventions d'équipements), répartis de la manière suivante :

• **Accélérer la transition écologique**

21% des investissements

L'objectif est de réduire autant que possible les émissions carbone des activités et des projets de la Ville, en poursuivant les efforts de sobriété énergétique et foncière, en renforçant les actions de préservation de la biodiversité et d'amélioration des mobilités douces. Quelques exemples : la poursuite de l'aménagement du quartier de l'Annexe, des études pour le pôle des mobilités place de la République-gare routière, le remplacement de lampes énergivores, la récupération d'eaux pluviales, la végétalisation en haute et basse ville, l'effacement des réseaux électriques.

• **Garantir un bon niveau de service public**

23% des investissements

Ces investissements seront en particulier fléchés vers l'éducation, la petite enfance, la jeunesse mais aussi dans le domaine social, de la culture, des sports et du cadre de vie. Parmi les projets en cours : la construction-rénovation du groupe scolaire Duguesclin, la construction de la crèche de 24 places, d'une maison des jeunes ou encore du skate-park

• **Assurer l'accès aux soins et la sécurité**

10% des investissements

Le principal projet sera la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le site Bertin afin d'attirer des médecins. Pour contribuer à la **sécurité publique** et faciliter l'intervention des forces de police ainsi que l'élucidation des faits de délinquance, de nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées en 2024, notamment dans les quartiers des Cotterêts et de la Forairie

• **Sauvegarder la mémoire des patrimoines de Fougères**

33% des investissements

Le projet majeur sera la réalisation du Centre d'interprétation de l'architecture et des patrimoines « La Coursive », dont la construction mobilisera 4 millions d'€ cette année financés à hauteur de 50% par des subventions ; des travaux de restauration du château sont également programmés.



©Erwan_de_Bonduwe

- Soutenir **la construction et la réhabilitation de logements** - Près de 7 % des crédits, par la mise en œuvre de différents programmes, notamment sociaux. 450 000 € contribueront par exemple au financement de logements construits par Fougères Habitat, rue de la Pinterie ou boulevard Edmond Roussin
- Prévoir **les mobilités** futures avec le schéma vélo, le plan d'amélioration des déplacements et la maîtrise d'œuvre du futur pôle d'échange multimodal situé place de la République et gare routière
- Proposer **des animations gratuites**, avec l'accueil du Relais de la Flamme olympique le 1er juin et les animations dans le cadre de « Terre de Jeux », l'exposition « Place aux arts » et « les Jeudis du château » l'été et « les Jardins féeriques ». L'accompagnement des associations est également essentiel pour contribuer au bien vivre ensemble et dynamiser le territoire
- Soutenir **le commerce et l'artisanat** par l'application de notre ambitieux plan commerce et artisanat 2022-2026 (voir article page 11)

Surcoût des chantiers : l'exemple de La Coursive

Des dépenses non prévues viennent souvent augmenter le coût final des chantiers. C'est le cas notamment pour les travaux sur le Nançon, autour du château ou pour le futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines. Pour cet équipement :

- suite aux études préalables, des évolutions ont été apportées, en architecture, pour la scénographie ou suite aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France (menuiseries) ou du SDIS (Service Départemental d'Incendit et de Secours) - surcoût de 15,8%
- au cours des travaux, l'inflation a eu un impact non négligeable sur le montant des marchés signés. De plus, des travaux supplémentaires ont été nécessaires (déplombage et désamiantage, renfort structurel dans l'ancienne école, demandes de l'Architecte des Bâtiments de France (menuiseries) - surcoût de 21,3%

Pour un chantier complexe comme celui-ci, le surcoût global s'élève à environ 37%.

Les recettes prévisionnelles d'investissement (près de 4 millions d'€), quant à elles se composent de subventions de la part de l'Etat, de la Région Bretagne, du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, de l'épargne nette de la Ville (2,3 millions d'€), de dotations comme le Fonds de Compensation de la TVA (1,67 millions d'€), de cessions (600 000 €) et de recettes diverses comme les entrées au château ou les amendes de police (80 000 €). **6 millions d'€ d'emprunts sont également inscrits.**

Parmi les orientations majeures du budget 2024 figurent les actions pour la transition écologique (à gauche : végétalisation rue Pommereul), les aménagements destinés aux jeunes (au centre, le skatepark), et l'accès aux soins (à droite, la future maison de santé).



©Esquisse_non_contractuelle-TricotArchitecture-FougèresHabitat

Côté fonctionnement, 27,2 millions d'€ de recettes sont prévus, dont :

- **les contributions directes**, à hauteur de 12 millions d'€ (11,6 millions pour les impôts locaux),
- **les dotations de l'Etat**, estimées à 5,3 millions d'€, **la dotation versée par Fougères Agglomération** (4,8 millions d'€)
- **les produits des services et du domaine et les loyers de locaux mis à disposition** : 2,7 millions d'€. Ces recettes devraient être en hausse par rapport à 2023 de 230 000 € du fait de l'augmentation prévue du nombre des entrées au château et au camping ainsi que de la revalorisation des tarifs, de la location de locaux et du stationnement payant.
- **les autres impôts et taxes** - 1,44 million d'€ (6,1 % des recettes), en baisse de 100 000 € par rapport à 2023 en raison d'un marché immobilier moins dynamique (baisse des droits de mutation)
- **les participations versées par l'Etat, la Région Bretagne, le Département ou la Caisse d'Allocations Familiales**, en baisse de 13 % par rapport aux crédits ouverts en 2023

Les dépenses de fonctionnement (22,8 millions d'euros) augmentent quant à elles de 2,5 % par rapport à 2023. Elles sont réparties en 4 postes :

- **les dépenses de personnel** (55 % des dépenses), poste en augmentation de 2,4 % par rapport à 2023
- **les subventions et les participations** (16 % des dépenses)
- **les charges des services** (25 % des dépenses)
- **les frais financiers** (4,6 % des dépenses) qui augmentent de 290 000 €, soit 38 % par rapport à 2023, en raison de la forte hausse des taux d'intérêt en deux ans.

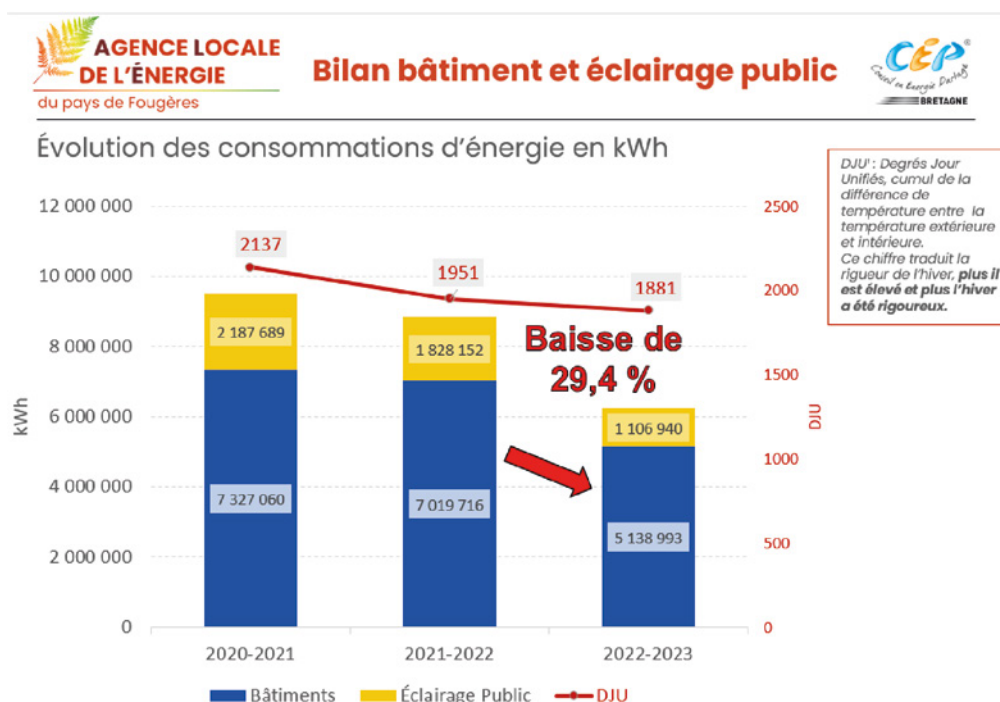
Pourquoi augmenter les impôts ?

L'augmentation de 7 % du taux des impôts locaux (taxes sur le foncier bâti et non-bâti, ainsi que sur les résidences secondaires et logements vacants) a été votée au conseil municipal en mars. Même si la municipalité a reporté certains projets (rénovation du centre de loisirs ou travaux rue de la Forêt), il faut encore compenser :

- les dépenses d'électricité et de gaz qui seront en 2024 du même niveau qu'en 2023 (environ 500 000 € de plus qu'en 2022).
- le renchérissement des matériaux et donc du coût des projets
- l'augmentation des frais financiers liée à celle des taux d'intérêts des emprunts.

Pour ce budget, il faut aussi tenir compte de la baisse de recettes des droits de mutation liée à la réduction du nombre de transactions immobilières (913 000 € en 2022 et 650 000 € prévus en 2024) ainsi que de la baisse des recettes de location des résidences du CCAS. C'est donc une hausse indispensable pour maintenir la qualité des services publics, conserver les subventions aux associations et financer les investissements.

L'augmentation moyenne devrait être d'environ 5 € par mois pour une maison de 100m² et 2,60 € par mois pour un appartement de 60m². Sur la base de la valeur locative moyenne, Fougères fera toujours partie des deux villes de Bretagne de plus de 10 000 habitants où les impôts sont les moins élevés.



Le plan d'économie d'énergie engagé par la Ville en 2020 a permis d'économiser environ 700 000€, soit l'équivalent de 6% des montants de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Sans ces actions, l'augmentation aurait été de plus d'1 million d'€.

Rénovation de logements : les aides ont évolué

Depuis le 1^{er} janvier, les aides ont évolué pour encourager et faciliter la rénovation énergétique et l'adaptation des logements



Première de ces aides, le dispositif **MaPrimeRénov'** donne la priorité aux ménages, quels que soient leurs revenus, pour entreprendre des rénovations importantes (isolation, ventilation, installation de chauffage écologique...). Ceux-ci pourront bénéficier de financements plus importants pouvant aller **jusqu'à 90 % de 70 000€ de travaux**.

MaPrimeAdapt* fusionne désormais les aides de l'Anah, de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et le crédit d'impôt « autonomie ». Mobilisable par les propriétaires ou les locataires pour accélérer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap, elle est accessible à tous les ménages aux revenus modestes et très modestes à partir de 60 ans et aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge. Cette nouvelle aide finance les travaux **jusqu'à 70 % de 22 000€**.

Ma Prime Logement Décent, quant à elle, fusionne les aides Habiter Sain et Habiter Serein de l'Anah pour lutter contre l'habitat indigne. Elle permet de financer **jusqu'à 80% de 70 000€** de travaux, pour améliorer l'efficacité énergétique du logement.



Un accompagnement personnalisé

Ces aides font partie de celles mobilisables dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) menée à Fougères, pour réhabiliter le maximum de logements vacants ou dégradés, dont les copropriétés, en centre-ville. La rénovation des parties communes des immeubles collectifs, les façades visibles de la rue, situés dans le périmètre défini de cette opération, sont également éligibles. **Que vous soyez propriétaire bailleur ou occupant, en mono ou copropriété, vous pouvez bénéficier de ces aides.**



Avant toute démarche :

- il est impératif de contacter l'opérateur local Urbanis au 02 30 04 03 30 ou à l'adresse opahfougères@urbanis.fr
 - les devis ne doivent pas être signés et les travaux pas commencés.
- Des permanences ont lieu tous les mardis à l'hôtel de ville pour vous conseiller.



REVIVRE la magie

BERCY

ENCORE

UN MATCH POUR UN TRIPLÉ HISTORIQUE...

Pour la troisième fois consécutive, et pour défendre son double titre en **Trophée Coupe de France**, le **Pays de Fougères Basket** est de retour à l'Accor Arena, le 26 avril prochain !

Les Blues Brothers affronteront en finale, l'équipe de Gravenchon, pensionnaire de Nationale 2.



Bénévolat, pourquoi pas vous ?

Vous avez un peu de temps ? Vous voulez vous sentir utile et vous engager pour les autres ou pour une cause ? Venez rencontrer des associations fougèresaises à l'occasion du **Midi du Bénévolat** en recherche de bénévoles dans les secteurs de la culture, de la solidarité, du sport, de la santé...

Pour les plus jeunes, des stands d'information présenteront différents dispositifs : Service Civique, Service National Universel, BAFA, Corps Européen de Solidarité, Volontariat, Juniors Association, Jeunes sapeurs-pompiers volontaires, Argent de Poche, Bourse Projet Jeunes, Pass jeunes... Des jeunes témoigneront de leurs expériences !

Présence du SMICTOM et de l'Animation Jeunesse Itinérante (Espace Jeunes de la Rencontre)



Le Midi du Bénévolat est organisé par la Ville de Fougères (Maison des Associations) et le Service Info Jeunes de Fougères, en partenariat avec Posabitat, la Mission Locale du Pays de Fougères et France Bénévolat 35.

Mercredi 5 juin 2024 de 11h à 16h
 Esplanade des Chaussonnières (devant la médiathèque)
 Accès libre et gratuit
 Animations et restauration sur place.

Déménagement de la Direction de l'Aménagement Urbain

La Direction de l'Aménagement Urbain vous accueille désormais pour toutes vos démarches dans les locaux de la Direction des Services Techniques, 47 avenue Georges Pompidou. Les coordonnées ne changent pas : dau@fougères.fr et 02 99 94 88 70

L'accueil se fera toujours uniquement **sur rendez-vous du lundi au jeudi (sauf mardi matin fermé), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Le bâtiment des services techniques, au 47 avenue Pompidou regroupe désormais les services administratifs techniques (espaces verts, marchés publics, service de l'eau et de l'assainissement, service bâtiments...) et la Direction de l'Aménagement Urbain.

Bulle d'R

- Rencontrer d'autres personnes
- Organiser des sorties dans Fougères
- Passer un moment de détente
- Gratuit

Vous pouvez venir accompagné(e) d'un(e) ami(e)

**1^{re} rencontre
 le Jeudi 28 mars 2024
 de 14H à 16H
 autour d'un café**

**Maison de quartier
 des cotterêts
 20 rue de bayeux**

Téléphone : 06 76 12 04 51
 Mail : c.lambert@fougères.fr
 Médiatrice sociale : Christelle Lambert

**Voici les dates :
réservez vos jeudis**

28 mars	30 mai
11 avril	13 juin
25 avril	27 juin
16 mai	11 juillet



Boutique test : Un dispositif innovant

Dans le cadre de son plan de revitalisation du commerce et du développement de l'attractivité du centre-ville, la Ville de Fougères a lancé l'opération « Boutique Test » en partenariat avec l'Office de Tourisme Destination Fougères en 2019.

Ce dispositif correspond à une aide au loyer dégressive d'1 an, accordée après étude d'un dossier de candidature par les élus de la Ville de Fougères. Depuis son lancement, la Ville de Fougères a soutenu plus de vingt projets, à hauteur de 42 600€, dont 11 commerçants et artisans rien que l'an dernier. Cette aide au loyer, gérée et versée par l'Office de Tourisme Destination Fougères, est intégralement subventionnée par la Ville de Fougères.

Les rues concernées sont notamment celles de l'hypercentre (rues Nationale, du tribunal et Châteaubriand, places Aristide Briand, Gambetta, Carnot et du Théâtre, boulevard Leclerc, haut de la rue Jean Jaurès, avenue du général de Gaulle...).

Actuellement, une vingtaine de boutiques test vous attendent à Fougères



Qui peut en bénéficier ?

Les nouveaux commerçants ou artisans ayant un projet consolidé et suivi par un accompagnateur en développement économique (Initiative Pays de Fougères, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, BGE...). Quant aux candidats et activités ciblés, il s'agit soit de commerce de détail, de préférence complémentaire à l'offre existante et à l'exclusion des activités de services et professions libérales ou de créateurs ou chefs d'entreprise immatriculés depuis moins de 2 ans ou ne disposant pas de local commercial.

Vous êtes intéressé ?

Vous pouvez contacter la Ville de Fougères ou l'Office de Tourisme. Votre candidature sera gérée par l'Office du Tourisme puis retenue ou non par les élus de la Ville lors des différentes instances municipales (commission, bureau municipal et conseil municipal).

Vos contacts :

- à l'Office du Tourisme : bruno.delamarche@tourisme-fougères.fr • 02 99 94 60 31
- à la Ville de Fougères : commerce@fougères.fr • 02 99 94 88 23



Artisan ébéniste installé à Javené, Pierrick Brasselet, a concrétisé un projet de longue date avec cette boutique de cadres faits main. À l'inauguration, il était accompagné d'Isabelle Collet, adjointe au maire déléguée au commerce et de Bruno Delamarche, directeur de Destination Fougères.

Fougères



Le 1^{er} juin, venez célébrer les valeurs de l'olympisme et du sport

En Ille-et-Vilaine, la Flamme traversera huit communes dans la journée, dont Fougères en fin de matinée, l'occasion de célébrer notre label «Terre de Jeux 2024» et les valeurs du sport.

Le 1^{er} juin, la Flamme Olympique arrivera officiellement en Ille-et-Vilaine après un périple à travers la France.

Allumée à Olympie le 16 avril selon la tradition antique et après un relais de 12 jours en Grèce et une traversée de la Méditerranée à bord du célèbre trois-mâts, le Belem, la Flamme arrivera officiellement en France le **8 mai 2024**.

Huit villes, dont Fougères, jalonnent le parcours de la Flamme dans le département, parcours défini par Paris 2024 en collaboration avec le Département d'Ille-et-Vilaine. Le Relais de la Flamme mettra en lumière la beauté du patrimoine et la diversité du territoire breillien, en traversant Cesson-Sévigné, Feins, Fougères, Paimpont, Rennes, Saint-Just, Saint-Malo et Vitré.

À Fougères, ce samedi 1^{er} juin sera l'occasion de fédérer le monde sportif, culturel, éducatif et associatif, ainsi que l'ensemble des habitants pour un événement unique, festif, populaire et ouvert à toutes et tous. Ce sera aussi l'occasion de promouvoir les valeurs d'universalisme et de fraternité de l'olympisme.

Un village olympique sera installé esplanade des chaussonnières de 10h à 15h, sur lequel vous pourrez participer à des animations sportives, le tout en musique.


Au programme : Boxe anglaise et baby gym

Le Département d'Ille-et-Vilaine sera présent pour du karaté, de l'escrime, du golf, du squash et de la boccia.

L'événement fougérais est soutenu par la Caisse d'Epargne d'Ille-et-Vilaine.



Attention, de nombreuses dispositions concernant la circulation et le stationnement seront mises en place pour assurer ce relais en ville. Toutes les informations et le parcours sont à suivre ici :






Une borne olympique a été dévoilée en février, en présence de tous les Olympiens du territoire qui participeront d'une manière ou d'une autre aux JO de Paris :

- les Eclaireuses et éclaireurs, porteurs de la Flamme le 1^{er} juin prochain : Nathalie Pichon, Pascal Prioul et Jean-Louis Fouillard
- les volontaires pour des missions lors des Jeux Olympiques et Paralympiques : Jessy Lehman, Claire Michel, Maxime Vallée, Lola Paris, Joël Delalande, Rozen Lorandel, Xavier Brahim
- les gagnantes et gagnants d'un dossard pour le 10 km sur le parcours du Marathon de Paris : Clara Serrand, Clémence Duhail, Izalys Bonnant, Pauline Poras Szostak, Thierry Carnet, Mickaël Carnet, Ronan Lemonnier, Laurent Loisel

Deux expos à ne pas manquer !

« Fougères, terre de champions » « Babel »

D'abord centrés sur la pratique de la gymnastique, les clubs sportifs fougerais se sont ensuite développés avec de nombreuses nouvelles disciplines. L'engouement pour le sport et le dynamisme associatif local vont donner naissance à des grands champions. Venez les découvrir, au travers de documents inédits. Aux Ateliers, **du 7 mai au 21 septembre.**

Invitée par la Galerie Albert Bourgeois pour un projet photographique autour des JO 2024, Muriel Bordier a sélectionné dix clubs sportifs : l'athlétisme, le badminton, l'escrime, le golf, la gymnastique artistique, l'équitation, l'haltérophilie, le tennis de table, le twirling et le waterpolo, pour réaliser des prises de vues dans son studio installé à la Galerie fin 2023. Dans un univers empreint de poésie mais aussi d'absurdité, vous pourrez découvrir ses photos grands formats, dans lesquelles rien ne se passe comme prévu... Esplanade des chaussonnières, **du 24 mai au 22 septembre 2024.**



Se souvenir et honorer

Un hommage national avec les scolaires

Dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance, une cérémonie officielle est programmée lundi 27 mai. Cette cérémonie patriotique sera enrichie de prestations d'élèves (lectures de textes et de témoignages, chants...) de six établissements fougèrais: Ecole Odile Gautry, Ecole Duguesclin, Collège Thérèse Pierre, Collège Gandhi, Collège Sainte Marie, Collège Jeanne d'Arc. Des animations culturelles seront également proposées : film et exposition photos au cinéma (Club Photo Tous Photographes), lecture spectacle par le Théâtre des Flambards et le Théâtre Chemin de Ronde, projection à la médiathèque du documentaire « *Où sont nos amoureuses* ».

Lundi 27 mai à 10h15 au Monument aux Morts.



En 2018, des élèves avaient participé à la cérémonie du Centenaire de l'Armistice de 1918.

Le Relais du Souvenir à Fougères.

Dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement des Alliés sur les côtes normandes (juin 1944), l'association « Comité Relais du Souvenir Morbihan » organise un relais pédestre reliant 50 communes de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, pour honorer la mémoire des combattants de la 2^e guerre mondiale.

Une quinzaine de coureurs à pied, issus de la Police Nationale, de la Gendarmerie, de Pompiers, des Armées et d'administrations de l'Etat s'élanceront du 1^{er} au 5 juin sur le parcours du tracé historique de la 4^e Division Blindée de l'Armée Américaine (4^e DB). Au départ d'Utah Beach, le relais, accompagné d'une trentaine de coureurs de l'association fougèraise « La Vigilante Athlétisme », arrivera à Fougères dimanche 2 juin au Monument aux Morts.

Cet événement s'inscrit dans le programme Sport Jeunes Citoyens. Il est organisé avec les ONACVG des 3 départements et avec les services de l'Etat du Morbihan : Préfecture, Police Nationale, Gendarmerie et unités militaires du Morbihan.

Dimanche 2 juin à 18h30 au Monument aux Morts.

En savoir plus : <https://80e-normandie.fr/>



Un livre pour ne pas oublier

Il est des ouvrages indispensables pour honorer celles et ceux qui nous ont sauvés de la barbarie nazie. C'est le cas du livre très documenté de l'historien Daniel Heudré, intitulé « **Visages de la Résistance** », fruit d'un travail de recherches minutieux. Dans ce recueil, l'auteur nous donne à voir ces visages de femmes et d'hommes de 32 communes du Pays de Fougères, qui ont organisé ou participé à la Résistance contre l'ennemi. Y figurent aussi les noms des juifs fougèrais déportés. Ce travail participe d'une manière exemplaire au devoir de mémoire essentiel dans notre société.

Ouvrage en autoédition disponible dès mi-avril, à la librairie Mary et à la Maison de la presse de Fougères. 18€.

“ Faire ensemble pour mieux vivre ”

C'est le slogan cette année de la Journée Citoyenne, événement national qui sera à nouveau proposé à Fougères samedi 25 mai. Temps fort de la démocratie participative, c'est l'occasion de s'impliquer concrètement et de s'inscrire dans les écoconseils de quartier.

La Journée Citoyenne est un projet participatif et convivial. L'objectif est de réunir un maximum de fougérais et de fougérais autour de projets d'amélioration du cadre de vie. C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur dans l'aménagement de la ville et de s'engager pleinement dans une démarche participative. Comme l'indique Mathieu Milesi, adjoint au maire délégué à la démocratie participative : « Nous avons choisi de relancer la Journée Citoyenne pour ses valeurs de solidarité et de bien vivre ensemble mais aussi pour créer et développer les liens entre les habitants et l'émergence de projets communs. C'est le moment pour partager ses savoir-faire, s'approprier son cadre de vie et faire de belles rencontres. C'est une forme de participation citoyenne active et joyeuse ».

Des chantiers participatifs

À l'accueil de la journée, vous pourrez choisir l'atelier auquel vous souhaitez participer. Parmi ces ateliers : boîtes à lire, peinture, désherbage au cimetière... Le programme précis sera consultable sur www.fougeres.fr à partir du 22 avril.

Des ateliers ludiques

L'après-midi, vous pourrez participer à un atelier au choix parmi :

- la Fresque du Climat, pour comprendre les causes et conséquences du changement climatique. En savoir plus : <https://fresqueduclimat.org/>
- la Fresque de la Biodiversité, pour découvrir la biodiversité, les pressions qui pèsent sur elle et les conséquences de son érosion. En savoir plus : <https://www.fresquedelabiodiversite.org/>
- la Fresque de l'Eau, pour se plonger dans les enjeux liés à l'eau et à notre impact sur cette ressource. En savoir plus : <https://www.eaudyssee.org/ateliers-ludiques-eau/fresque-de-leau/>

Une fresque dure trois heures et s'appuie sur l'intelligence collective ainsi que sur une animation ludique, avec des cartes à relier entre elles.

Un café citoyen

Cette journée sera également l'occasion de mettre en avant la démarche de démocratie participative à travers les éco-conseils de quartier et le budget participatif. Les projets en cours seront exposés et vous pourrez apporter vos idées et vous inscrire en tant que membre de l'éco-conseil de quartier lors du café citoyen.

Au centre culturel • accès libre et gratuit.

Cette journée est organisée en partenariat avec le REEPF (Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères), Familles Actives - Centre Social (Caravane Main Verte) et la LPO Bretagne.

Vous êtes intéressé ? Vous avez des questions ? Vous pouvez contacter la chargée de mission « démocratie participative » à monprojetpourfougeres@fougeres.fr

Au programme :

- Accueil à 9h • Inscriptions aux chantiers du matin (10h-12h)
- Repas partagé offert aux participants
- L'après-midi : ateliers fresques (climat-eau-biodiversité) sur inscription et café citoyen au centre culturel (accès libre)



Votre espace abonné du service de l'eau est en ligne !

Pour vous faciliter la vie, le service de l'eau de la Ville de Fougères a lancé un espace abonné qui vous permet de réaliser toutes vos démarches et de consulter toutes vos informations directement depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Cet espace abonné est d'ores et déjà disponible à eau.fougeres.fr.
Pour accéder à cet « espace abonné », vous devez vous connecter et cliquez sur « je m'inscris ».

1 Créez un espace personnel sécurisé :

- Indiquez votre adresse mail et choisissez votre mot de passe puis cliquez sur « M'inscrire »
- Vous recevrez un mail pour la confirmation de votre inscription.
- Retournez sur le site et connectez-vous

2 Votre compte étant créé, vous pouvez affilier votre ou vos contrats pour consulter les informations :

- Cliquez sur « Compte » puis sur « Lier un contrat »
- Saisissez le numéro de votre contrat et le mot de passe indiqués en haut de votre facture ou de votre contrat et validez.

Sur votre espace abonné vous pouvez d'ores et déjà :

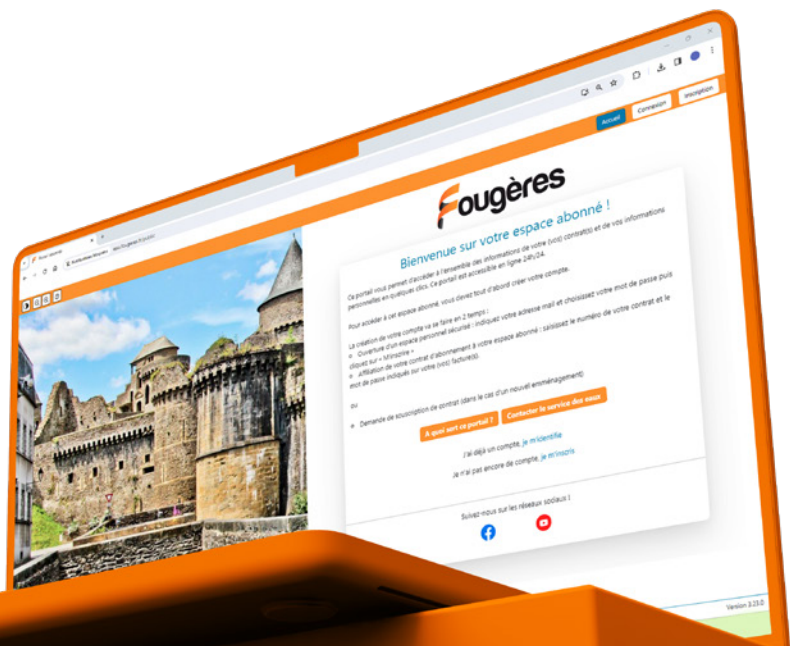
- Gérer votre compte : changement du mot de passe, de vos informations personnelles
- Suivre vos contrats
- Suivre vos factures : payer en ligne, consulter l'historique de vos factures
- Suivre votre consommation et vos relevés, transmettre un relevé

Et très bientôt :

- Demander un branchement neuf ou une modification de votre installation existante
- Signaler un problème sur le réseau ou une fuite
- Résilier votre abonnement
- Modifier vos moyens de paiements, opter pour un prélèvement, transmettre un nouveau RIB
- Faire une demande d'abonnement

Pour toutes demandes ou questions, n'hésitez pas à contacter le service de l'eau par mail à eau@fougeres.fr ou téléphone au **02 99 94 88 88**

**C'est simple,
rapide et sécurisé !**



Déjections canines : vous en avez assez ? Nous aussi

Nous avons tous un jour fait la mauvaise expérience de marcher dedans ou trouvé un « cadeau » le matin sur le pas de notre porte. Les déjections canines sont une nuisance pour tout le monde, y compris nos agents qui les ramassent tous les jours. Pour améliorer la situation, la Ville de Fougères hausse le ton.

Le problème des déjections canines est récurrent dans la majorité des villes et pose question, au quotidien, à tous les habitants. Outre la pollution visuelle et olfactive, ces nuisances donnent une mauvaise image aux visiteurs. Si Fougères n'est pas parmi les villes les plus mal loties, force est de constater que ces derniers temps, les incivilités augmentent. Comme l'explique Jean-Christian Bourcier, adjoint au maire délégué à la sécurité et à la tranquillité publique : *« De nombreux signalements sont faits par nos agents du service espaces verts, qui sont les premiers impactés par ce manque de civisme. Il faut que nos concitoyens comprennent que les espaces verts en ville ne sont pas destinés à faire faire les besoins de leurs chiens. C'est pourquoi nous avons décidé de renforcer la répression ».*

Une amende de 135€

Avec le recrutement d'une nouvelle policière municipale, les contrôles vont être renforcés, notamment dans ces secteurs. *« Si la prévention ne porte pas ses fruits, ajoute Jean-Christian Bourcier, nous allons appliquer les règles et sanctionner. Dans ce cas, les propriétaires de chiens seront verbalisés d'une contravention de 135€. Ça fait cher la crotte de chien ! ».* D'autant que, si ces propriétaires ne font pas l'effort d'avoir sur eux des sacs pour ramasser, une trentaine de distributeurs de sacs papier sont disponibles en ville ; il suffit ensuite de mettre le sac à la poubelle. Un geste simple qui éviterait beaucoup de désagréments. Autre point qu'il est bon de rappeler : en ville et dans les parcs, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et ne surtout pas être laissés sans maître, en divagation, sous peine d'être emmenés à la fourrière. À bon entendre...



Les secteurs les plus concernés par ces incivilités sont (entre autres) :

- les parcs et squares : le jardin public, les squares Ménager, de la Pinterie, de la rue du Tribunal et square de Juliette (Urbanistes), la promenade du Gué Maheu, les abords du giratoire Fauchoux
- les places Carnot, de la Rencontre (centre social), de la Douve et l'esplanade des chaussonnières, la place de la République et l'impasse Lariboisière
- la rue des Feuteries, la rue Dugesclin, la rue Canrobert, le boulevard Jean-Jaurès,
- les rues de Bayeux, Saint-Lô et Thury-Harcourt, l'avenue de Normandie et la place de la Rencontre, le boulevard Jean-Jaurès, la rue Albert Durand

Courses hippiques

La saison des courses hippiques de Fougères est de retour dès le **28 avril**, avec en ouverture le célèbre Trophée vert ! Créé en 2001, le Trophée Vert est un circuit disputé en 13 étapes et une Finale sur des pistes en herbe. Disputé d'avril à septembre, chaque étape est une grande fête populaire et constitue l'événement majeur des hippodromes concernés. S'en suivront trois autres réunions, le **1^{er} mai**, le **8 mai** et le **9 juin**. Préparez-vous à vivre des moments de pure passion **sur l'hippodrome de Javené**. Des courses palpitantes, une ambiance conviviale et des moments de partage inoubliables vous attendent.



**COURSES HIPPIQUES
FOUGÈRES**
28 avril - 1^{er} mai - 8 mai - 9 juin
TROT - PLAT - OBSTACLES



Le bonheur est à la guinguette

Venez partager un moment unique en famille ou entre amis au cœur du jardin public. Tout l'été, des animations viendront rythmer les soirées (DJ sets, parties de palets, ateliers et jeux pour enfants...). Vous pourrez les apprécier en sirotant les différentes boissons proposées par À La Bonheur et, toute la journée, des produits locaux 100% bretons salés comme sucrés. Avec en prime, une vue imprenable sur la campagne et le château.

Du 10 mai au 17 août, du mardi au vendredi, de 16h à 23h ; le samedi et le dimanche : de 14h à 23h. Programmation sur Instagram et Facebook et sur www.a-la-bonheur.fr/fougères/



70 ans du bagad Raoul II

Depuis le début de l'année, le Bagad Raoul II, un des plus anciens de Bretagne, déroule son programme de festivités. La formation de musique bretonne propose dans tout le Pays de Fougères des rendez-vous souvent gratuits pour partager son passion de la musique bretonne. N'hésitez pas à le rejoindre :

- **le 21 avril** : concert gratuit de cornemuses, solistes et ensemble de Bagad, à 14h30 à l'église de Beaucé
- **le 26 avril** : session irlandaise et chants de marins à 19h30 à Luitré (gratuit)
- **le 27 avril** au jardin public de Fougères à 15h pour une grande prestation du Bagadig et du Bagad Raoul II puis, à Dompierre-du-Chemin à 20h30 pour une grande soirée festive avec Bag's Noz, le Bagad Bro Felger, Thierry/Pascal et Meunier/Rousselle – 6€



**HUMEUR
VAGABONDE**

**Festival Cirque et Rue
Du 06 au 08 juin 2024**

FOUGÈRES - BILLÉ - PARIGNÉ



*Les pieds dans L'herbe
et la tête dans les nuages*

Place aux Arts, place au « Renversement »

Pour cette édition 2024, Fougères accueillera les œuvres originales de la sculptrice Frédérique Nalbandian. Au jardin public, au château et en ville, partez à la découverte de ces créations en savon.

L'artiste

Frédérique Nalbandian vit et travaille à Menton (France) et Vintimille (Italie). Sculptrice, elle façonne, grave ou modèle le savon et le plâtre ; elle réalise également des dessins et des installations. La plupart de ses sculptures en savon de Marseille évoluent en intérieur comme en extérieur et se modifient au fil du temps. Ses différents états : solide, liquide, mousse, effervescence, coulures ou stalactisation résultent de l'action de l'eau. L'artiste crée des formes qu'elle arrête ou laisse évoluer, transformant ainsi le temps en médium.

Dans ses œuvres, elle utilise aussi des matériaux pauvres comme le plâtre (dans les moulages et les roses plâtrées), l'eau, le tissu, les fils de laine mais aussi le verre et la faïence. Ses formes, dans leur composition et dans le processus qu'elles engagent, se poétisent, se chargent d'une métaphysique de la matière évoquant la fuite du temps, l'érosion, la transformation, la métamorphose.

Frédérique Nalbandian entre en 1988 à l'École Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson, avant d'intégrer en 1989 l'école nationale supérieure d'art à la Villa Arson pour se consacrer à la création artistique. En 1994, elle obtient une résidence artistique dédiée au dessin à la Fondation Ratti à Côme sous la direction d'Anish Kapoor et Karel Appel. Elle obtient son diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en 1996.



L'expo

Cette saison, c'est un dialogue entre les pierres du patrimoine bâti fougerais et la matière des œuvres de Frédérique Nalbandian qui vous est proposé. Un parcours conçu par l'artiste et le commissaire d'exposition Philippe Piguet, qui exprime ainsi toute l'originalité de l'exposition « Renversement » : « *la surprise est grande d'apprendre que les œuvres sont faites pour la plupart à base de savon de Marseille. On s'inquiète aussitôt de leur potentielle pérennité, sans avoir en tête qu'un savon ne s'use que si on le frotte. Ceci pour dire que les colonnes et autres sculptures de Nalbandian sont résistantes et entretiennent au temps un rapport d'égalité avec tout autre matériau. À savoir, qu'aucune œuvre d'art n'est définitivement pérenne* ».

Au cœur de Fougères, vous pourrez à nouveau partir à la découverte de ces œuvres originales ; des sculptures qui, comme le précise Philippe Piguet « *trouvent au voisinage des architectures la justesse d'un cadre qui leur confère un supplément d'âme. Un dialogue inattendu s'engage par-delà le temps, entre l'hier et l'aujourd'hui, pour dire tant la force que la fragilité de toute construction humaine* ».

Du 31 mai au 15 septembre 2024.
Plus d'infos : place-aux-arts.fougères.fr

Vous êtes plutôt break dance ou yoga ?

Année olympique oblige, la programmation culturelle se poursuit sur le thème du sport. Jusqu'en juin, venez participer aux animations, ateliers, visites et conférences qui vous feront porter un regard nouveau sur notre histoire.

Évènement :

À l'occasion du « Printemps des Poètes », la carrière du Rocher Coupé deviendra le théâtre d'animations sportives familiales et conviviales. Dans une ambiance « guinguette », concours de palets et de palèmes (version poétique du palet). **Samedi 4 mai, de 14h à 20h** – Accès libre et gratuit. Organisé par la Fédération Française d'Art et Podium 213. Plus d'infos sur podium213.fr

Au musée aussi, le sport est au programme !

- Vous rêvez de vous détendre après une semaine éreintante ? Rendez-vous au musée pour les Matins Sereins ! Des moments pour ralentir et savourer l'œuvre d'Emmanuel de la Villéon d'une nouvelle manière.

Dimanches 21 avril (yoga), **26 mai** (massage shiatsu familial) et **30 juin** (méditation guidée). 5€. Ouvert à tous sur réservation au **06 07 46 06 75** ou à reservation-chateau@fougeres.fr



- NOUVEAU - Break dance et culture battle.** À l'occasion de la Nuit des musées, venez en équipe vous affronter lors d'Olympiades Culturelles mêlant sports et arts. Découvrez la breakdance en même temps que les courants artistiques. Serez-vous prêt pour la battle finale ? Avec la compagnie Roazone Crew de Rennes.

Samedi 18 mai de 20h à 22h - Gratuit, réservation obligatoire en équipe de 2 à 5 au **06 07 46 06 75** ou à reservation-chateau@fougeres.fr

Au château, plongez-vous dans l'Histoire

- Le temps d'un week-end, des troupes de reconstitutions investissent le château pour vous permettre de revivre le Moyen-Âge : vêtements et parures, culture militaire, soins du corps, mode et jeux... Découvrez l'histoire vivante grâce à des passionnés.

Samedi 25 et dimanche 26 mai : « Avant la bataille »

Samedi 8 et dimanche 9 juin : « Se vêtir au Moyen-Âge ». Inclus dans le ticket d'entrée du château.



- L'expo de poche.** La guerre au Moyen-Âge est productrice de nombreux récits héroïques qui alimentent, encore aujourd'hui, nos imaginaires. Pourtant, les conséquences sont avant tout tragiques : si les combattants tués sont nombreux, il en va de même pour ceux qui deviennent infirmes. Apprenez-en plus avec l'exposition « Estropiés et infirmes au Moyen-Âge ».

Jusqu'au 15 septembre, avec votre billet d'entrée au château. En partenariat avec l'Inrap.

Retrouvez le programme complet jusqu'en juin ici :



Fougères Musicales ... et littéraires

Après avoir fêté en 2023 un bel anniversaire, l'association fougeraise promet une édition 2024 de haute volée. Sortez vos agendas !

L'événement fougerais de musique classique s'efforce, année après année, de s'ouvrir au plus grand nombre, avec des nouveautés et des soirées spéciales, tout en conservant son authenticité et la grande qualité des musiciens invités. C'est ainsi qu'en juin, vous pourrez :

- réserver une soirée musicale et littéraire, **samedi 15 juin**, avec l'écrivain Pascal Quignard et la pianiste Aline Piboule. Les deux artistes, habitués à travailler ensemble, proposeront *Le Dernier amour* de Fauré, évoquant l'amour entre ce musicien et Marguerite Hasselmans. La soirée sera composée de pièces brèves, barcarolles, nocturnes, thèmes et variations pour la musique, d'extraits de lettres de Fauré et de textes de Pascal Quignard pour la littérature.
- fêter les 20 ans du Quatuor Modigliani **vendredi 21 juin**, accompagné de Geoffroy Couteau au piano.
- vous baigner dans l'atmosphère si particulière de l'église Saint-Sulpice pour apprécier des concerts de choix :

Samedi 8 juin : quatuor Raphaël Sèvre (clarinette), Jean-Christophe Vervoite (cor), Gabriel Richard (violon), Jean-Frédéric Neuburger (piano).

Vendredi 14 juin : trio Fabien Boudot (violon), Alain Brunier (violoncelle), François Dumont (piano).

Samedi 22 juin : les oeuvres d'une dizaine de compositeurs par Adriana Kucerova (mezzo-soprano), Gabriel Richard (piano), Noémie Gasparini (violon), Pierre-Henri Xuereb (alto), Xavier Phillips (violoncelle), Yann Dubost (contrebasse), Fabrice Pierre (harpe) et Patrice Gallois (flûte).

Tous les concerts ont lieu à 20h30 à l'église Saint-Sulpice.
Plus d'infos : www.festivalfougèresmusicales.com



Page de l'opposition

Fougères avec vous

Très chères ordures...

La tarification incitative pour les ordures ménagères sera effective en 2025 avec une phase test en 2024. Le fort déficit de 2023 du SMICTOM imposera une augmentation conséquente de la redevance, alors que les Fougérais sont déjà accablés par l'inflation galopante (énergie, alimentation...) et, pour les propriétaires, par une augmentation forte de la taxe foncière, de 11% cette année, soit +30% depuis 2020.

On sait que ramasser, trier, enfouir ou incinérer coûtera beaucoup plus cher à l'avenir. Mais le contribuable est victime d'un paradoxe puisque les éco-organismes finançant les collectes sélectives payent trop peu pour vraiment récompenser l'effort de tri. Cela donne un goût amer : Au final, plus on trie plus on paye....

Nous ne savons absolument pas ce que sera l'impact financier pour les Fougérais de ce nouveau système. A ce jour, le SMICTOM n'est pas en situation de dire quelle sera la part fixe et quelle sera la part variable : un comble ! Additionné à la forte augmentation prévisible du montant, un sentiment d'impréparation se fait ressentir.

La collecte, qui a lieu en 2024 une fois toutes les 2 semaines, peut engendrer des problèmes d'hygiène (présence de rats) et des odeurs pestilentielles : comment gérer les couches de bébé ou certaines denrées périssables comme les fruits de mer ? Avec pour certains, 3 bacs jaunes pour 20 logements, le volume d'une seule collecte va forcément augmenter. Les containers d'immeubles se trouvent ainsi saturés, les poubelles débordent et les déchets volent (bac jaune). Encombrants et dépôts sauvages réguliers se multiplient en parallèle...

En 2025, on passera à un forfait de 12 collectes annuelles d'ordures ménagères, avec un supplément individuel pour un ramassage toutes les deux semaines ! Comme si nos déchets allaient magiquement diminuer de 75% en deux années...



Contact :
fougeresavecvous@gmail.com

Isabelle Biard,
Sylvain Bourgeois,
Antoine Madec



20000 Maires pour Fougères

Fougères, pour une nouvelle ambition culturelle !

À la suite du Covid nous avons proposé une «relance par la culture». Pourquoi à notre avis, est-ce du bon sens ?

La culture fait se rencontrer, partager, aiguise notre curiosité, émancipe et participe au « Vivre Ensemble ». Irriguant tous ses quartiers, c'est l'ADN d'une ville. Elle relie : générations, diverses composantes d'une population. Est portée par de nombreux animateurs, bénévoles et professionnels. Elle doit être largement pensée et soutenue.

Dans notre programme nous avons soumis l'idée de créer un Tiers Lieu intergénérationnel afin de promouvoir la culture sous toutes ses formes dans un local chargé d'histoire. L'équipe actuelle mise sur le CIAP's, projet de grande ampleur. Disproportionné ? Pourquoi ne pas partager «La Coursive» et en faire, une passerelle culturelle, ouverte à une variété d'animations.

La culture, comme le sport, peut permettre aux jeunes de se divertir, notamment lors des vacances, d'autant plus pour les publics éloignés des pratiques culturelles. Un grand programme dans toute la ville, bâti avec les partenaires culturels, sportifs, les associations, les acteurs de la prévention, est plus que nécessaire. Enfin, nous réclamons depuis plus de deux ans des locaux de stockage, de réunion, pour les associations culturelles. C'est pourquoi, nous nous opposons aux ventes systématiques des biens immobiliers de la ville ; estimant qu'ils pourraient être réhabilités, servir au mieux à ceux qui ne demandent qu'à les utiliser.

Nous l'affirmons : le château n'est pas le seul pôle culturel et patrimonial. Comme nous l'avions porté en 2020, une grande « Fête des CultureS », pourrait permettre de montrer la diversité de Fougères.



Contact :
contact@2000maires@fougeres.fr

Elsa Lafaye,
Anthony Hue,
Hélène Mocquard



Déchets dans le Pays de Fougères : la facture va augmenter !

Le Smictom a présenté aux élus, les prévisions quant au coût de la redevance incitative. Si on n'en connaît pas le détail, une chose est sûre, le prix de la facture va augmenter !

Il s'agit bien d'une mise en place non préparée et plus que chaotique de cette redevance incitative dont le coût est finalement estimé à environ 3 millions d'euros. On incite les gens à fournir des efforts, à réduire leurs déchets et en compensation... ils devront payer plus cher leur redevance !

Ce nouveau plan de ramassage des ordures ménagères suscite beaucoup d'incompréhension et de colère. Incompréhension

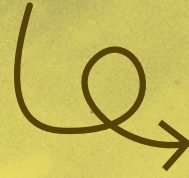
des usagers concernant les jours de collecte prévus, bacs gris et bacs jaunes, en alternance toutes les deux semaines, ce qui en réalité ne se fait pas. La formule évoluera dès 2025 avec une seule levée par mois pour la même facture. Colère, car la quantité de déchets stockés dans la poubelle grise au bout d'un mois, particulièrement pour les familles nombreuses, les restaurateurs, les collectivités, est en contravention avec toutes les règles sanitaires et d'hygiène.

Il est évident que cette redevance n'est pas incitative mais punitive !

Virginie d'Orsanne et Marianne Looten



+ D'INFOS



AGENDA ²⁰₂₄ CULTUREL

printemps



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Fougères

20
TERRE
DE JEUX
24



+ D'INFOS

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE



SAMEDI 1^{ER} JUIN
2024